



LE DIGEST HEBDO

20 MAI 2017 | N°023

UNE PUBLICATION DE
Gomet'
LE MÉDIA MÉTROPOLITAIN
QUI CRÉE DES LIENS

Innovation – Influence – Business
dans la métropole Aix Marseille Provence

L'INFORMATION, C'EST LE POUVOIR

INFOS SECTORIELLES

INDUSTRIE

Aéronautique : les partenaires sociaux se mobilisent pour former les salariés pendant la crise

Les deux champions de l'aéronautique, Airbus Helicopters et Dassault, sont en crise depuis deux ans. Aucune reprise n'est attendue avant 2019 avec de lourdes conséquences pour les sous-traitants. Pour les aider à résister, les partenaires sociaux proposent de financer la formation des salariés aux métiers d'avenir pour compenser la baisse d'activité. À Marignane, Airbus Helicopters souffre de la baisse du prix du pétrole. « Il a entraîné une surcapacité d'appareils dans le secteur des hydrocarbures, qui est très important pour notre activité », avoue le PDG Guillaume Faury dans un communiqué du groupe publié la semaine dernière. L'avionneur Dassault peine également à vendre des appareils pour le civil. « Les dirigeants des grands groupes nous parlent de 12 à 24 mois difficiles à passer », explique Thierry Chaumont, le président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Alpes-Méditerranée. Si les géants du secteur ont les moyens de résister à une disette temporaire, la menace est plus sérieuse pour les petits sous-traitants très dépendants de l'activité des grands donneurs d'ordres. Pour aider les PME du territoire, l'UIMM et les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO ont signé deux accords sur des mesures d'urgence pour maintenir l'emploi pendant les deux années compliquées à venir. Ces textes s'inscrivent dans le cadre de l'accord national du 23 septembre et Paca est la première région à le décliner localement. Les partenaires sociaux veulent permettre aux sous-traitants de former leurs salariés pendant cette baisse d'activité.

> **Une enveloppe de 1,5 million d'euros**, financée par l'Adefim Paca (association de développement des formations des industries de la métallurgie en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse) et arrêtée par l'Opca des industries et de la métallurgie pour l'année en cours, est mobilisée pour la prise en charge des coûts de formation des salariés. 2018 devrait profiter du même budget. « Si la liste des entreprises n'est pas exhaustive, nous avons pour l'heure repéré une trentaine de sociétés qui pourrait en profiter », avance Serge Bornarel, délégué général de l'UIMM Alpes Méditerranée. Il estime qu'un millier de travailleurs du secteur sont concernés par cette mesure. « Ça peut représenter parfois jusqu'à 80% des effectifs d'une seule entreprise », ajoute-t-il.

> [Lire l'intégralité sur Gomet'](#)